



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### LA MRC D'ARGENTEUIL SE DOTE D'UN NOUVEAU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

**Lachute, le 16 juin 2009** – La MRC d'Argenteuil a reçu avec fierté l'avis officiel, signé par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, madame Nathalie Normandeau, confirmant l'entrée en vigueur du nouveau Schéma d'aménagement et de développement révisé à partir du 1<sup>er</sup> juin 2009.

Cette excellente nouvelle adressée au préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Daniel Beaulieu, couronne le résultat de 15 années de travail.

« Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont oeuvré, de près ou de loin, à l'élaboration de ce nouveau schéma d'aménagement et de développement, commente monsieur Beaulieu, c'est-à-dire les représentants des municipalités locales et des différents ministères impliqués, les professionnels qui ont collaboré au projet et toutes les équipes qui les entourent. Tout particulièrement, j'aimerais souligner le travail colossal effectué par les deux coordonnateurs du Service de l'aménagement du territoire de la MRC, soit madame Marie-Josée Casaubon, de 1995 à 2006, et monsieur Éric Morency, de 2006 à 2009 ».

« Avec ce nouveau schéma adapté à la réalité moderne d'Argenteuil, continue monsieur Beaulieu, la MRC s'est dotée d'un outil efficace qui l'aidera à poursuivre le développement harmonieux et durable du territoire de la communauté d'Argenteuil ».

-30-

Source : Marc Carrière  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
MRC d'Argenteuil  
(450) 562-2474, poste 223